



FACH
VERBAND
SUCHT



ticino(addiction)

Berne, Lausanne, Lugano, Zofingen, Zürich, le 26 janvier 2016

Coalition pour la protection des joueurs

Des jeux pour le bien de tous !

Le 2 février, le Parlement commence l'étude du nouveau projet de loi sur les jeux d'argent. Si la volonté d'ouverture et de modernisation du secteur est légitime, les organisations actives dans la protection des joueurs tirent la sonnette d'alarme : l'ouverture aux jeux online ne peut se faire sans mesures d'accompagnement suffisantes. Les organisations demandent donc au Parlement de rééquilibrer le projet. Elles regrettent que le Conseil fédéral place les intérêts fiscaux avant la protection des joueurs et de leur entourage.

Le projet de nouvelle loi sur les jeux d'argent (LJAr) sera discuté à la commission des affaires juridiques du Conseil des Etats (CAJ-E) le mardi 2 février prochain. Il propose d'élargir l'offre de jeu, en autorisant les casinos online et le poker hors des maisons de jeu. Le projet prévoit aussi de défiscaliser tous les revenus issus des jeux d'argent. La Confédération s'attend à un développement du secteur et à une augmentation des revenus issus des jeux. Revers de la médaille : les cas de dépendance aux jeux d'argent va augmenter. A ce stade, le projet ne comprend pas de contrepartie à cette ouverture, raison pour laquelle les professionnels du domaine tirent la sonnette d'alarme.

Le produit brut des jeux (PBJ, soit les mises moins les gains) en Suisse s'est établi à 1'666 millions CHF en 2014. Alors que les coûts sociaux sont estimés entre 551 et 648 millions CHF, seulement 4,8 millions (0,5% du PBJ des loteries) sont attribués aux cantons pour prévenir le jeu excessif. Mais avec l'ouverture des casinos sur internet, les besoins de protection des joueuses et des joueurs vont augmenter, car il est démontré que les jeux en ligne sont plus risqués que les jeux terrestres. De plus, les récentes études réalisées en Suisse montrent clairement que les jeunes sont deux fois plus concernés que les adultes par le jeu excessif.

Les différentes organisations actives dans la lutte contre les conséquences négatives des jeux d'argent se sont regroupées au sein de la « coalition pour la protection des joueurs ». Elle entend sensibiliser le monde politique aux problèmes liés au jeu excessif et aux moyens à disposition pour tenter de les réduire. Elle demande de prévoir un financement pour les cantons, afin de venir en aide aux joueurs en difficulté. Elle demande aussi la restauration d'un mécanisme de surveillance et de prospective, pour permettre de mieux anticiper les nouveaux défis des jeux d'argent, notamment en regard de l'ouverture du marché sur internet, ainsi qu'un meilleur contrôle d'accès des mineurs à certains jeux d'argent.

Contacts :

Jean-Félix Savary, secrétaire général, GREA, 079 345 73 19
Corine Kibora, porte-parole, Addiction Suisse, 079 730 60 75